

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

78^{ème} Congrès de l'Ordre des Experts-Comptables :

Cegid et ECMA annoncent entrer en discussion rapprochée affirmant leur volonté de travailler ensemble sur la facturation électronique et la Data

Paris, le 26 septembre 2023 – Cegid, un leader européen des solutions de gestion cloud pour les professionnels des métiers de la finance (ERP, trésorerie, fiscalité), des ressources humaines (paie, gestion des talents), de l'Expertise Comptable, du Retail et de l'entrepreneuriat, et ECMA, Business Unit numérique créée à l'initiative du Conseil national de l'Ordre des experts-comptables, annoncent l'ouverture des discussions entre les deux entités, pour l'intégration de la plateforme jefacture.com à Cegid Business Connect et la participation de Cegid au projet de Data Lake de la profession d'expert-comptable mené par ECMA.

Déjà partenaires depuis de nombreuses années, notamment sur le portail de flux déclaratifs jedeclare.com et la signature électronique jesignexpert.com, ECMA et Cegid, œuvrent chacun au quotidien pour accompagner les cabinets d'expertise comptable, en leur apportant les meilleures solutions et en leur permettant ainsi de délivrer des services à haute valeur ajoutée à leurs clients.

Dès 2004, ECMA et Cegid ont conclu un partenariat autour du portail télé déclaratif jedeclare.com, incluant la possibilité de traiter des données anonymisées à des fins statistiques. Les deux entités se retrouvent pour parler avenir de la profession autour des deux sujets clés : la réforme de la facturation électronique et la Data.

Réforme de la facturation électronique et Plateforme de Dématérialisation Partenaire (PDP) : ECMA et Cegid entrent en discussions avec pour objectif d'apporter de la simplicité et de la sérénité aux cabinets d'expertise comptable lors de cette transition

Avec la généralisation de la facturation électronique, les cabinets d'expertise comptable vont devoir composer avec la démultiplication des sources de flux de factures et de données transmises par le Portail Public de Facturation (PPF) et les Plateformes de Dématérialisation Partenaires (PDP), mais également avec les flux de facturation « hors réforme ». Ainsi, ils devront pouvoir collecter et traiter toutes les pièces comptables en « temps réel » afin de permettre à leurs clients de disposer au fil de l'eau de l'ensemble des données nécessaires au calcul de la TVA.

Pour répondre à ces nouveaux besoins, Cegid a créé **Cegid Business Connect** : son nouveau service collaboratif de gestion des flux électroniques, qui, à terme, permettra une communication avec le PPF, la PDP de Cegid et les principales plateformes de dématérialisation du marché à venir. Cela permettra ainsi une collecte facilitée des factures des clients et leur intégration dans les applications Cegid utilisées par les experts-comptables.

ECMA, avec sa plateforme de facturation électronique et future PDP de la profession **jefacture.com**, simplifie déjà depuis plus de 3 ans le quotidien de nombreux cabinets et entreprises. La solution offre un périmètre fonctionnel large et permet notamment aux experts-comptables de récupérer automatiquement les flux de facturation de l'ensemble des clients du cabinet grâce à un accès dédié.

Face à l'enjeu que représente la réforme de la facturation électronique au sein des cabinets, Cegid souhaite ouvrir Cegid Business Connect à l'ensemble des experts-comptables utilisateurs de **jefacture.com**. C'est avec cette ambition qu'**ECMA et Cegid ont engagé un dialogue pour connecter la future PDP jefacture.com à Cegid Business Connect, dans le respect de la réglementation applicable** et des meilleures pratiques en termes d'expérience utilisateur et d'intégration globale de leurs solutions.

« C'est avec plaisir et une très grande fierté que nous annonçons aujourd'hui le début de nos échanges avec ECMA. Nous avons à cœur de pouvoir contribuer à la poursuite de cette collaboration historique afin de répondre aux nouvelles attentes de la profession, liées à la réforme de la facturation électronique et à l'enjeu de la Data », précise François Millo, Directeur de la Business Unit Experts-Comptables de Cegid. *« Aujourd'hui plus que jamais, les experts-comptables ont besoin de pouvoir compter sur leurs partenaires historiques, Cegid et ECMA, pour les aider à tirer le meilleur parti de la transformation que connaît leur métier ; les défis sont nombreux et nous sommes à même de les relever ensemble et d'ouvrir les possibles de nos clients ».*

La Data, enjeu majeur de la profession et deuxième axe stratégique du partenariat

Au fur et à mesure de la digitalisation des cabinets et du développement de nouveaux outils et méthodes de travail pour accompagner ce changement, le volume et la qualité des données produites se sont largement accrus. Une tendance qui est amenée à se poursuivre avec la généralisation de la facture électronique dont le traitement permettra la mise à disposition auprès de la profession comptable d'indicateurs de performance utiles, fiables et innovants pour mieux conseiller et accompagner au quotidien la croissance de leurs clients TPE et PME.

Avec pour défi, demain, la mutualisation de la data pour garantir l'indépendance et la place centrale de la profession d'expertise-comptable dans l'économie, ECMA a décidé de construire le Data Lake de la profession d'intérêt national.

Ce Data Lake aura un double objectif : **mutualiser les données au service de toute la profession** autour d'une base de données « hors du commun » et **mieux conseiller les clients des cabinets en augmentant les missions traditionnelles** ». La protection et la confidentialité des données confiées par les experts-comptables et leurs clients seront assurées selon les règles de l'art.

Les contours de la gouvernance de cette base de données sans équivalent sont actuellement en cours de définition.

Dans cet objectif de contribution continue au développement des cabinets d'experts-comptables, **Cegid et ECMA ont entamé des discussions visant à élargir leur collaboration par la création d'un Data Lake, dans le strict respect de la réglementation.**

« Nous sommes ravis de travailler à un partenariat qui permettra à nos entités d'unir nos forces en réponse aux obligations légales et aux besoins croissants des experts-comptables sur la facturation électronique et la data. Notre volonté est de proposer à la profession et à leurs clients entreprises une intégration complète des outils Cegid avec jefacture.com pour une expérience utilisateur remarquable », complète Boris Sauvage, vice-président d'ECMA. *« Par ailleurs, avec la participation de Cegid dans la constitution du Data Lake, nous démontrons notre engagement commun d'aider les cabinets à délivrer davantage de valeur ajoutée à leurs clients entreprises ».*

À propos de Cegid

Cegid est un leader européen des solutions de gestion cloud pour les professionnels des métiers de la Finance (trésorerie, fiscalité, ERP), des Ressources Humaines (paie, gestion des talents), des secteurs de l'Expertise Comptable, du Retail et de l'entrepreneuriat. Avec un solide business model full-cloud Cegid s'engage dans la durée avec ses clients et accompagne la digitalisation des entreprises, de la TPE aux grands comptes, pour une expérience supérieure et distinctive en France comme à l'international. Cegid combine une vision prospective et pragmatique des métiers, associée à sa forte capacité d'innovation, la maîtrise des nouvelles technologies et à une connaissance unique du réglementaire. Dans un monde en évolution rapide, Cegid ouvre les possibles et révèle toute la valeur des métiers de ses clients en leur apportant des solutions utiles et innovantes.

Forte de son ambition internationale et de ses 500 000 clients, Cegid compte aujourd'hui 4 400 collaborateurs avec l'arrivée en septembre 2022 de Grupo Primavera et vend ses solutions dans 130 pays. Cegid a réalisé un chiffre d'affaires annuel de 791 M€ (au 31 décembre 2022). Pascal Houillon a rejoint Cegid en mars 2017, il en est le CEO.

Plus d'informations : www.cegid.com ; <http://jobs.cegid.com/>

Suivre Cegid sur les réseaux sociaux :



A propos d'ECMA

Association loi 1901 créée à l'initiative du Conseil National de l'Ordre des experts-comptables, ECMA est une structure dédiée à la production et la commercialisation des solutions numériques facilitant et sécurisant le quotidien de la profession d'expert-comptable.

Parmi ces solutions :

- jedeclare.com, la solution digitale à succès qui facilite les déclarations fiscales et sociales de près de 3 millions d'entreprises ainsi que la collecte de données bancaires
- jesignexpert.com, la plateforme de signature et de scellement en ligne pensée par la profession comptable
- jefacture.com, la plateforme de facturation électronique des experts-comptables et de leurs clients
- conformexpert.com, la solution d'Examen de Conformité Fiscale des experts-comptables
- jedataviz.com, la solution de datavisualisation et d'analyse des experts-comptables

Pour suivre l'actualité d'ECMA sur LinkedIn : [@jedeclarejesignexpertjefacture](https://www.linkedin.com/company/ecma)

Contacts presse Cegid :

Agence Proches

Maria Da Silva

equipecegid@agenceproches.com

+33 (0)7 60 70 23 16

Agence Proches

Olga Tess

equipecegid@agenceproches.com

+33 (0)6 69 61 80 77

Cegid - Responsable Relations Presse

Nathalie Fournier-Christol

nfournierchristol@cegid.com

+33 (0)6 49 23 83 14

Contacts presse ECMA :

Agence OXYGEN

Chloé Raymondeau

chloe.r@oxygen-rp.com

06 77 01 97 88

Sandra Codognotto

sandra.c@oxygen-rp.com

06 63 92 36 00